



Communiqué

Pour diffusion immédiate

12 Mai, 2025

La Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada pleure le décès de l'honorable John J.L. Hunter, c.r.

La Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada est profondément attristée par le décès de l'honorable John J.L. Hunter, c.r., qui a agi à titre de président de la Fédération de 2011 à 2012. Monsieur Hunter était un membre hautement respecté de la communauté juridique au Canada, connu pour sa pensée juridique rigoureuse, son leadership moral et son engagement inébranlable en faveur de l'indépendance de la profession juridique et de la primauté du droit.

Au cours d'une illustre carrière de 40 ans, M. Hunter a comparu devant la Cour suprême du Canada dans de nombreuses affaires qui ont fait jurisprudence et a été reconnu à l'échelle internationale en tant que membre de l'American College of Trial Lawyers des États-Unis et de l'International Society of Barristers. En 2017, il a été nommé directement de la pratique à la Cour d'appel de la Colombie-Britannique, où il a occupé ses fonctions avec distinction jusqu'en 2024. À la suite de son mandat de juge, il est retourné à Hunter Litigation Chambers, cabinet qu'il a cofondé. Il a été un modèle de générosité à l'égard de la profession juridique. Il a été président de la Law Society of British Columbia (LSBC) et, en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle, a reçu le prix Begbie de la LSBC en 2014.

L'héritage de Monsieur Hunter à la Fédération est inestimable. Il a présidé le Groupe d'étude sur le diplôme canadien en common law (2007-2009), groupe novateur qui a débouché sur les premières exigences nationales en matière de formation préalable à l'admission aux programmes des ordres professionnels des juristes, établissant les normes pour l'éducation juridique partout au Canada et rendant obligatoire l'éthique juridique comme sujet de base dans tous les programmes d'études de droit dans les provinces et les territoires de common law. Pendant son mandat, la Fédération a mis sur pied le Code type de déontologie professionnelle et a lancé les projets visant à développer des normes

d'admission et de discipline nationales, dans le but de favoriser une approche cohérente et intégrée de la réglementation juridique à l'échelle nationale.

L'apport de Monsieur Hunter à la Fédération et à la communauté juridique du Canada a eu un pouvoir transformateur et résonne encore à ce jour. Dans tous les postes qu'il a occupés, il a été un exemple d'intégrité et de civilité, et il restera à jamais inscrit dans l'histoire de la profession comme l'un des meilleurs juristes.

La Fédération souhaite transmettre ses plus sincères condoléances à la famille, aux collègues et aux proches de Monsieur Hunter.

La Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada est l'association nationale des 14 ordres professionnels de juristes qui ont pour mandat, à la demande des provinces et territoires, de réglementer la profession juridique canadienne dans l'intérêt du public. Par son truchement, les ordres professionnels de juristes canadiens collaborent à l'échelle nationale, échangent des renseignements sur les tendances et les enjeux qui influent sur la profession juridique. La Fédération est également leur porte-parole aux échelles nationale et internationale en ce qui a trait aux questions liées à la réglementation et aux valeurs fondamentales de la profession juridique.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Giulia Doyle
Directrice des communications
Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada
gdoyle@flsc.ca

